

## Gratuité des transports pour les moins de 11 ans

INSCRIPTION, MODE D'EMPLOI

Moins de 11 ans

- **Moins de 4 ans\*** : pas besoin de carte de mobilité, sauf si votre enfant utilise un circuit spécial scolaire.

Si votre enfant utilise un circuit spécial, appelez le 0 800 713 137, à compter du 1<sup>er</sup> juillet, pour l'inscrire sur le circuit qu'il empruntera.

- **De 4 à 11 ans**

- **votre enfant a déjà une carte de mobilité :**

l'abonnement sera automatiquement mis à jour.

Il suffit de valider sa carte à bord du bus.

- **votre enfant n'a pas encore sa carte de mobilité :**

rendez-vous sur [lametropolemobilite.fr](http://lametropolemobilite.fr), rubrique

« Abonnements scolaires » pour commander sa carte.

Si votre enfant utilise un circuit spécial, appelez le 0 800 713 137, à compter du 1<sup>er</sup> juillet, pour l'inscrire sur le circuit qu'il empruntera.

L'abonnement gratuit s'active automatiquement à la première validation.

11 ans et plus

Votre enfant doit s'abonner à un Pass Métropole Scolaire.

Plus d'informations sur [lametropolemobilite.fr](http://lametropolemobilite.fr), rubrique « Abonnements scolaires » et au verso.



## Les boutiques La Métropole Mobilité

• **Marseille :**

- Pôle d'échanges Saint-Charles, rue Jacques Bory (13003)

- Arenc, Arenc-Euroméditerranée, boulevard Mirabeau (13002)

- Castellane, métro Castellane (13006)

• **Aix-en-Provence** - Pôle d'échanges, 6 boulevard Victor Coq

Aix en bus - Office de tourisme, Les Allées Provençales

(Pour les habitants d'Aix-en-Provence, Le Tholonet, Saint-Marc-Jaumegarde et Venelles)

• **Fos-sur-Mer** - Pôle d'échanges, boulevard de Megle

• **Istres** - Pôle d'échanges, avenue du Palio

• **La Ciotat** - Pôle d'échanges, 2 boulevard Anatole France

• **Marignane** - Gare routière Parc Camoin, boulevard Maurice Noguez

• **Martigues** - Pôle d'échanges Danièle Casanova, avenue de la Paix

• **Miramas** - Espace Belley, avenue Falabregues

• **Port-de-Bouc** - Gare SNCF, Square du 8 mai 1945

• **Port-Saint-Louis-du-Rhône** - Maison France Service, 39 avenue du port

• **Salon-de-Provence :**

- 68 place Morgan

- Pôle d'échanges Salon Aire de Crau, Boulevard Danton

• **Vitrolles** - Pôle d'échanges, Rond Point de la Pierre Plantée

Pour connaître les heures d'ouverture des boutiques, consultez [lametropolemobilite.fr](http://lametropolemobilite.fr), rubrique « Abonnements scolaires » ou contactez le 0800 713 137

Métropole Aix-Marseille-Provence - 13007 MARSEILLE - Cedex - Direction Communication - 65/26 - Photos : © Gettyimages - Ne pas jeter sur la voie publique

LA METROPOLE  
Mobilité

À partir du 1<sup>er</sup> juillet



ABONNEMENTS  
SCOLAIRES  
INSCRIPTIONS RENTRÉE  
2026/2027



0 800 713 137

Service & appel gratuits



Téléchargez l'application La Métropole Mobilité



[lametropolemobilite.fr](http://lametropolemobilite.fr)



Téléchargez et utilisez gratuitement

ACCEO



Abonnez-vous,  
c'est un jeu d'enfant

sur [lametropolemobilite.fr](http://lametropolemobilite.fr)

avant le 21 août\*

\*pour recevoir votre carte avant la rentrée scolaire

# La rentrée se prépare dès le 1<sup>er</sup> juillet 2026 INSCRIVEZ VOTRE ENFANT EN LIGNE lametropolemobilite.fr

À partir  
de 11 ans

## 1 AVANT DE VOUS CONNECTER, PRÉPAREZ VOS DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

Pour acheter le Pass Métropole Scolaire, il est nécessaire de prouver son statut scolaire via la plateforme dédiée accessible sur le site [lametropolemobilite.fr](http://lametropolemobilite.fr). Cette vérification peut s'effectuer de manière automatique via les services des différentes administrations ministérielles concernées (notamment via France Connect ou via les services numériques de la CAF ou de l'Éducation nationale).

Dans le cas où ces informations ne seraient pas disponibles, la famille devra fournir les justificatifs nécessaires. Ces documents seront ensuite validés par le service Relation Clientèle de la Métropole.

Si cette vérification automatique n'est pas possible, vous devrez fournir les justificatifs suivants :

### Si votre enfant était déjà inscrit l'année précédente :

- la carte de transport de votre enfant.
- un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (année 2026).

### Pour les enfants bénéficiant de tarifs réduits :

Préparez les documents nécessaires justifiant leur situation :

- **Boursiers** (-50 %) : la notification de bourse nationale pour l'année scolaire 2025-2026, à télécharger avant le 31/12/2026
- **Titulaires de la Complémentaire Santé Solidaire** non contributive (-50 %) : l'attestation de droits délivrée par la CPAM.
- **Familles nombreuses** (-20 %) : une copie complète du livret de famille.

Si vous ne pouvez pas effectuer votre inscription en ligne, vous pouvez vous rendre en Boutique La Métropole Mobilité ou autre point d'information. Pour connaître l'ensemble des points d'information disponibles, rendez-vous sur le site [lametropolemobilite.fr](http://lametropolemobilite.fr), rubrique « Abonnements scolaires »

## 2 SUR LE SITE [lametropolemobilite.fr](http://lametropolemobilite.fr)\*, OU SUR LA RUBRIQUE



OU SUR LA RUBRIQUE

### « ABONNEMENTS SCOLAIRES »

*\*via le navigateur Google Chrome de préférence*

**Laissez-vous guider :** Choisissez l'abonnement Pass Métropole Scolaire qui correspond aux besoins de déplacement de votre enfant.

### Modalités d'inscriptions pour les enfants

#### PREMIÈRE INSCRIPTION AU PASS MÉTROPOLE SCOLAIRE

- 1) **Créer votre compte mobilité enfant**
- 2) **Demander la création de carte** pour votre enfant et choisissez son profil tarifaire. **La carte sera envoyée vierge** sans abonnement à votre domicile
- 3) À réception de **la carte** à votre domicile et à **réception du mail de validation** du profil tarifaire de votre enfant, **rendez-vous sur la Boutique en ligne du site [lametropolemobilite.fr](http://lametropolemobilite.fr)** pour ajouter la carte de votre enfant en indiquant son numéro et sa date de naissance.
- 4) **Achetez le Pass Métropole Scolaire** adapté aux besoins de déplacement de votre enfant sur la Boutique en ligne

#### RENOUVELLEMENT DU PASS MÉTROPOLE SCOLAIRE

**Pour les plein tarifs ou les boursiers : souscription directe sur la Boutique en ligne**

- 1) **Activez votre compte** en saisissant votre adresse mail et renouveler votre mot de passe
- 2) **Rendez-vous sur la Boutique en ligne** et cliquez sur Acheter / Recharger ma carte
- 3) **Ajouter la carte** de votre enfant en saisissant le numéro et la date de naissance de l'enfant
- 4) **Achetez le Pass Métropole Scolaire** adapté aux besoins de déplacement de votre enfant sur la Boutique en ligne en sélectionnant Pass Métropole Scolaire dans « Filtrer par » de « Titres disponibles ».

**Pour les profils tarifaires Famille Nombreuse ou CSS sans participation financière ou les familles bénéficiant de prise en charge financière des abonnements par leur commune.**

- 1) Se rendre sur le lien de la plateforme d'inscription au Pass Métropole scolaire dans la rubrique Abonnements scolaires du site
- 2) Créer votre compte
- 3) Choisissez le profil tarifaire de votre enfant en téléchargeant les justificatifs demandés.
- 4) À réception du mail de validation du profil tarifaire de votre enfant, rendez-vous sur la Boutique en ligne du site [lametropolemobilite.fr](http://lametropolemobilite.fr) pour acheter le Pass Métropole Scolaire de votre enfant

**Si votre enfant a perdu sa carte, vous pouvez commander un duplicata (10€) au moment de l'inscription.**

La nouvelle carte sera envoyée à votre domicile. Une fois la carte reçue à domicile, il vous suffira de vous rendre sur la boutique en ligne du site [www.lametropolemobilite.fr](http://www.lametropolemobilite.fr) afin de régler le Pass de votre enfant.

## 3 MODALITÉS : RECHARGEMENT ET ACTIVATION DE L'ABONNEMENT

**L'abonnement est rechargé sur la carte et activé lors de la première validation :**

- sur les valideurs présents à bord des bus et des cars La Métropole Mobilité (lignes scolaires ou régulières) tramways et portiques d'entrée métro.
- sur tous les distributeurs automatiques des gares routières, stations de tram, de métro et à certains arrêts de bus.
- dans une Boutique La Métropole Mobilité (liste au verso)

**En inscrivant votre enfant aux transports scolaires, comme de nombreux parents, vous contribuez à :**

- Rendre votre enfant autonome dans ses déplacements, d'aujourd'hui et de demain
- Préserver votre environnement
- Fluidifier la mobilité sur votre territoire

**La Métropole Aix-Marseille-Provence vous remercie pour cet acte d'engagement citoyen.**

